



**ASSOCIATION SONG-TAABA DES FEMMES UNIES  
ET DEVELOPPEMENT (A.S.F.U.D)**

04 B.P. 8618 Ouagadougou 04 ☎ (00 226) 50 45 02 21 / 76 64 24 15 / 70 41 77 72

Site Web: [www.song-taaba.org](http://www.song-taaba.org) / E-mail: [asfud98@yahoo.fr](mailto:asfud98@yahoo.fr)

---

**JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME : 8 MARS 2014 AU BURKINA FASO.**

***Thème : « Entrepreneuriat féminin : problématique du financement des activités économiques des femmes au Burkina Faso »***

**Communiqué de presse de l'Association Songtaaba Femmes Unies et Développement à l'occasion de la Journée du 08 mars 2014**

**« NOUS POUVONS mettre fin aux violences faites aux femmes »  
Grande Cause Nationale 2014 de l'ASFUD**

Les violences faites aux femmes sont sources permanentes de leur pauvreté. Viols, mutilations sexuelles féminines, violences conjugales, prostitution, harcèlement sexuel, mariages forcés, crimes dits « d'honneur », polygamie... ces violences, loin d'être des faits isolés, sont le produit d'un système patriarcal instituant un rapport inégalitaire entre les femmes et les hommes. L'origine sexiste de ces violences est reconnue dans de multiples résolutions et rapports internationaux et nationaux, et pourtant elles ne reculent pas !

L'ASFUD et son réseau d'organisations féminines à base communautaire, ont élaboré et ont exposé les enjeux de la lutte contre les violences à l'encontre des femmes, *dénommée Grande Cause Nationale 2014 de l'ASFUD*. Ce label vise à contribuer, à travers la mobilisation des acteurs étatiques et non étatiques, à un surcroît de visibilité aux situations des femmes victimes de violence ; notamment, celles qui affrontent habituellement un véritable déni des violences subies, telles que les femmes vulnérables et les femmes en situation de handicap.

La « Grande Cause Nationale 2014 » de l'ASFUD aujourd'hui, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, appellent plus que jamais :

- à une prise de conscience de toute la société face aux violences à l'encontre des femmes qui affectent l'entrepreneuriat féminin, donc la croissance économique des femmes;
- au rejet de toute « circonstance atténuante » convoquée pour exonérer les agresseurs de leur responsabilité, telle que le prétendu consentement de la personne ou la complaisance du relativisme culturel ;

- à un soutien spécialisé auprès des victimes de violences sexistes, pour leur reconstruction socioéconomique ;
- à des actions de prévention et de sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la société civile ;
- à la mise en place d'un ensemble de moyens cohérents, pérennes et d'envergure pour lutter contre les violences faites aux femmes. Des fonds dédiés doivent être attribués pour le maintien des associations d'aide aux femmes victimes de violence, aujourd'hui en grande difficulté.
- à l'accès des femmes et des organisations féminines aux garanties financières de l'État.

La « Grande Cause Nationale 2014 de l'ASFUD », interpelle à agir aux côtés des femmes victimes de violences, et à la prévention des actes préjudiciables dont elles peuvent être l'objet.

L'ASFUD interpelle à faire de la lutte contre les violences faites aux femmes, au-delà d'une « Grande Cause Nationale », une cause personnelle.

Chacun d'entre nous peut s'engager dans ce combat, en remettant en cause les stéréotypes sexistes dans sa vie quotidienne, en sensibilisant ses proches, en se mobilisant pour obtenir des pouvoirs publics le renforcement de la politique de lutte contre les violences.

**« NOUS POUVONS mettre fin aux violences faites aux femmes »  
Grande Cause Nationale 2014 de l'ASFUD**

C'est à ce prix que se dessinera le socle pour l'émergence d'un véritable entrepreneuriat féminin.

**Pour les femmes du réseau des organisations de base membres de l'ASFUD**

**Madame Claire ROUAMBA/ OUEDRAOGO**

**Présidente de l'ASFUD**